

Image not found or type unknown



Remboursement d un article que l on ma offert

Par **nanaz74**, le **21/02/2011** à **18:13**

Bonjour,rnrnmon mari m a offert tout un lot de peinture , toile , pinceaux, etc... mais je n en veux pas . le jour meme je me suis rendu chez le petit commerçant pour etre rembourser mais il ne me propose qu un avoir . j ai repris les achats ainsi que le ticket de caisse, pour tenter de trouver une solution pour me faire rembourser, mais je ne sais pas du tout quoi faire ...rnrnmerci de votre aide ...

Par **mimi493**, le **21/02/2011** à **22:03**

Sauf si un commerçant a des conditions de vente disant qu'il accepte de rembourser, il n'a AUCUNE obligation de reprendre la marchandise, même en faisant un avoir. S'il propose un avoir, c'est déjà bien gentil de sa part.